

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances

Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

valuation des fonctions	Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
	1.7.1975	1.5.1990	1.7.1975
onction	Code fonction		
Messager-chauffeur-récep messagère-chauffeuse-réc	6.22.001		

2. But de la fonction

Réceptionner le courrier à la poste et le distribuer dans les divers départements et effectuant la tournée au moyen d'un véhicule automobile. Renseigner, diriger et aider les personnes se présentant à la loge.

3. Description de la fonction

1. Dénomination de la fonction

La fonction implique notamment :

- la réception du public, la communication de renseignements divers, principalement en ce qui concerne les heures d'ouverture, de visite ou de réception et la topographie de l'établissement;
- les passages quotidiens à la poste pour réceptionner le courrier;
- le tri et la vérification des recommandés;
- la tournée et la distribution dans les différents départements au moyen d'un véhicule automobile;
- la levée du courrier interne ou destiné à être expédié par poste deux fois par jour;
- les paiements par poste effectués pour le compte de la comptabilité;
- les courses diverses pour le département;
- le convoyage de diverses personnes du département;
- le service de parc du véhicule;
- la tenue à jour de fichiers et diverses tâches administratives simples.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	С	В	С	С	O	Cl. max. 06
Points	12	4	16	11	15	Total 58